



**REPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur**  
**et de la Recherche Scientifique**  
**Université de Gabès**  
**Faculté des Sciences de Gabès**

consultation N° 03/2022

**Sélection d'un consultant pour l'assistance de la**  
**Faculté des Sciences de Gabès à la migration au statut EPST**

En vertu du décret N° 216-2022 du 04/03/2022, le statut de la Faculté des Sciences de Gabès a été transformé d'un établissement public à caractère administratif à un établissement public à caractère scientifique et technologique, soumis à la législation commerciale. Afin de bien cadrer sa stratégie de migration vers le nouveau statut juridique (EPST), applicable à partir du 01/01/2023, la Faculté des Sciences de Gabès envisage lancer une manifestation d'intérêt pour confier la mission d'accompagnement à un cabinet d'expertise comptable.

Les termes de référence concernant cette mission peuvent être téléchargés sur le site web de l'établissement ([www.fsg.rnu.tn](http://www.fsg.rnu.tn)). Ils sont également disponibles au service de finance à la Faculté des Sciences de Gabès à l'adresse suivante : cité Erriadh, 6072 Zrig, Gabès Tunisie.

Les offres doivent parvenir par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre de la Faculté des Sciences de Gabès sous plis fermés au plus tard lundi **09/01/2023 à 12h00** (le cachet du bureau d'ordre de la FSG ou du bureau de la poste faisant foi) avec la mention :

**NE PAS OUVRIR**

**consultation N° 03/2022**

**Sélection d'un consultant pour l'assistance de la**  
**Faculté des Sciences de Gabès à la migration au statut EPST**

Pour plus d'informations concernant les termes de référence contactez :

M. Mohamed Saleh Ghali  
e-mail : [mohamed.ghali@fsg.rnu.tn](mailto:mohamed.ghali@fsg.rnu.tn)  
Tél. : 75392080 / 75392600 / 75392110.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **09 Janvier 2023 à 14h00** à la Faculté des Sciences de Gabès (salle des réunions).